

Paris, le 22 février 2006

Foncière des 6^{ème} et 7^{ème} Arrondissements de Paris

Communiqué de Presse

Foncière des 6^{ème} et 7^{ème} Arrondissements de Paris annonce le visa de sa note d'opération et l'enregistrement de son document de base dans le cadre de son projet d'introduction en bourse sur l'Eurolist d'Euronext Paris.

La Foncière des 6^{ème} et 7^{ème} Arrondissements de Paris a demandé son admission aux négociations sur le marché d'Eurolist d'Euronext Paris (Compartiment B).

Le prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers est constitué :

- du document de base de la Foncière des 6^{ème} et 7^{ème} Arrondissement de Paris enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 12 février 2007 sous le numéro I.07-008, et
- de la note d'opération (qui contient le résumé du prospectus) qui a obtenu de l'Autorité des marchés financiers le visa numéro 07-059 en date du 22 février 2007.

Des exemplaires du prospectus sont disponibles sans frais auprès de la Foncière des 6^{ème} et 7^{ème} Arrondissements de Paris, à son adresse administrative : 184, rue de la Pompe, 75 116 Paris (France), et auprès de l'établissement financier introducteur (CM-CIC Securities) . Le prospectus peut être consulté sur les sites Internet de la Foncière des 6^{ème} et 7^{ème} arrondissements de Paris (www.fprg.fr) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Facteurs de risques

Foncière des 6^{ème} et 7^{ème} Arrondissements de Paris attire l'attention du public sur les « Facteurs de risques » décrits au chapitre 4 du document de base et au chapitre 2 de la note d'opération.

Foncière des 6^{ème} et 7^{ème} Arrondissements de Paris
Code mnémorique : SRG – Code ISIN : FR0010436329
184 rue de la Pompe 75 116 Paris
Tel : 01 53 70 77 77 – Fax : 01 53 70 77 78